



Evolutions du parc de bâtiments de production de volailles de chair

Résultats de l'année 2012

RÉSUMÉ

La dynamique du parc de bâtiments de volailles de chair a confirmé en 2012 l'amélioration entamée dès 2007. Les taux de construction et de disparition ont peu évolué entre 2011 et 2012, et la situation favorable de 2011 s'est maintenue en 2012, avec de nouveau un léger développement du parc national de l'ordre de 0,7 %. Le principal changement entre 2011 et 2012 concerne le parc « canard à rôtir », qui a renoué avec l'équilibre après plusieurs années de contraction. Tous les types de bâtiments ont donc profité de cette nouvelle embellie. Les rénovations ont battu un record, avec un taux de près de 10 %. En régions, l'amélioration est également généralisée, tant dans les principales régions de production avicole que dans les bassins secondaires. Ainsi, la région Bretagne a été très proche de l'équilibre en 2012, avec un taux net d'évolution de -0,3 %, soit la meilleure valeur depuis l'origine de l'enquête. Le parc de la région Pays de la Loire s'est stabilisé à +0,3 % comme en 2011. La région Aquitaine retrouve du développement (+2 %) après une année 2011 de pause. Enfin, la région Rhône-Alpes a connu la plus belle amélioration, avec un parc en croissance de 2 % après 10 années de contraction ou d'équilibre. Dans les bassins secondaires, les évolutions ont été également plutôt favorables, à l'exception de la région Centre dont le parc est resté en repli une année de plus.

Introduction

En 2012, l'évolution du parc de bâtiments de production de volailles de chair a été très similaire à 2011. L'amélioration régulière de la dynamique engagée entre 2008 et 2011 s'est maintenue en 2012. Les taux de construction et de disparition ont été très similaires en 2011 et 2012, y compris lorsqu'on examine cette dynamique par type de bâtiment. Seul le parc « canard à rôtir » se distingue favorablement, en retrouvant l'équilibre à la faveur d'un ralentissement des disparitions. Les rénovations, qui avaient marqué un peu le pas en 2011, ont connu une accélération spectaculaire. Au niveau régional, l'heure était aussi à l'embellie, avec un maintien ou une amélioration de la situation dans la plupart des régions, à quelques rares exceptions.

1. Une stabilisation de la situation du parc en 2012 en général, une amélioration pour le parc « canard à rôtir » en particulier

Après quatre années consécutives (2007 à 2011) d'amélioration de la situation du parc de production de volailles de chair, l'année 2012 a marqué une stabilisation des indicateurs aux niveaux très satisfaisants de 2011 pour la plupart du parc. Les taux de construction sont restés au niveau de 2011, autour de 2 %, c'est-à-dire à une valeur qui, avant 2011, n'avait pas été observée depuis 2001. Les taux de

■ Tableau 1 – Evolution de la dynamique nette du parc entre 1999 et 2012.

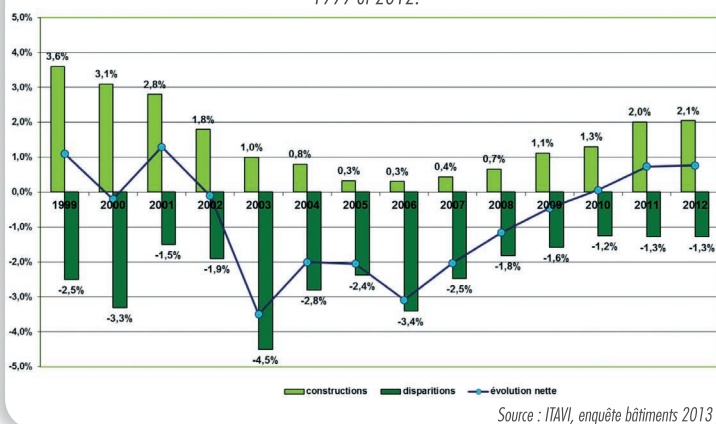
Taux d'évolution nette du parc	Parc total	Parc « Standard et certifié »	Parc « Label et bio »	Parc « canard à rôtir »
1999	1,1 %	0,2 %	3,1 %	2,8 %
2000	-0,2 %	-1,6 %	2,9 %	4,5 %
2001	1,3 %	0,0 %	4,4 %	0,7 %
2002	-0,1 %	-1,1 %	2,2 %	-0,3 %
2003	-3,5 %	-5,1 %	0,4 %	-3,9 %
2004	-2,0 %	-2,8 %	-1,1 %	-3,0 %
2005	-2,1 %	-2,3 %	-1,3 %	-3,7 %
2006	-3,1 %	-2,9 %	-3,3 %	-4,1 %
2007	-2,0 %	-2,5 %	-1,1 %	-2,8 %
2008	-1,2 %	-1,7 %	-0,1 %	-1,8 %
2009	-0,5 %	-0,5 %	-0,4 %	0,7 %
2010	0,1 %	-0,6 %	1,1 %	-1,1 %
2011	0,7 %	0,6 %	1,2 %	-1,2 %
2012	0,8 %	0,5 %	1,2 %	0,1 %

Sylvain GALLOT

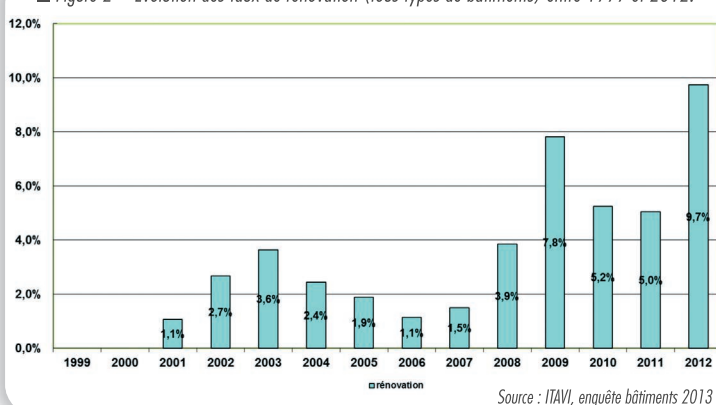
Travail réalisé en collaboration avec les Observatoires Avicoles Régionaux de l'ITAVI (Florence VAN DER HORST, Alicia CHARPIOT) et les Chambres Régionales d'Agriculture des Pays de la Loire (Dylan CHEVALIER) et du Nord-Pas-de-Calais (Stéphane DESSE)

Etude réalisée avec le soutien financier de FranceAgriMer
ITAVI – 7, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 PARIS
Contacts : gallot@itavi.asso.fr

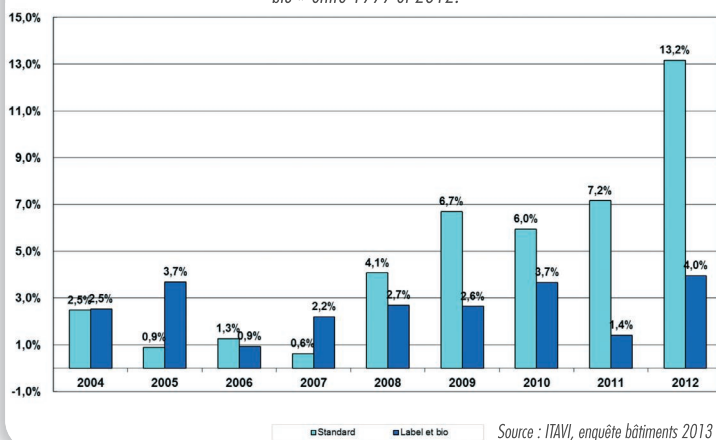
■ Figure 1 – Évolution des taux de construction et de disparition (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2012.



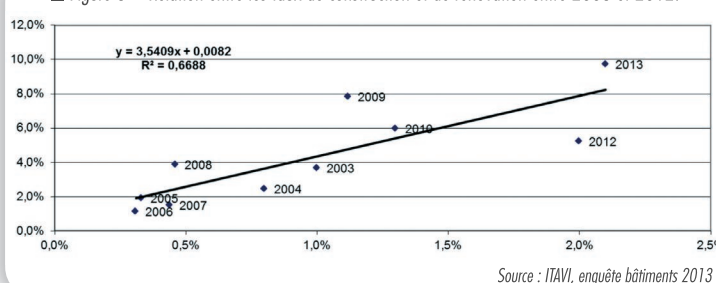
■ Figure 2 – Évolution des taux de rénovation (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2012.



■ Figure 2bis – Évolution des taux de rénovation des bâtiments « standard et certifié » et « label et bio » entre 1999 et 2012.



■ Figure 3 – Relation entre les taux de construction et de rénovation entre 2003 et 2012.



disparition sont également restés très constants, à un niveau bas de 1,3 %. De fait, la dynamique de parc n'évolue pas en 2012, avec un parc en léger développement (+0,8 %) pour la seconde année consécutive, tous bâtiments

confondus. L'embellie engagée depuis 2007, qui s'est traduite par une diminution de moitié des taux de disparition (de 2,5 à 1,3 %) et une multiplication par 4 des taux de construction en 5 ans, a donc été consolidée en 2012.

L'autre fait marquant de l'année 2012 est sans doute la forte accélération des rénovations. Alors qu'en 2011 le rythme des rénovations semblait un peu fléchir (bien que toujours autour de 5 %), en 2012 on a assisté à un accroissement très fort de ces rénovations qui ont approché 10 %. C'est le plus fort taux observé depuis que cette enquête s'intéresse aux rénovations (2001), précédemment le plus fort taux avait été constaté en 2009 à près de 8 %. La dynamique des rénovations est globalement bien orientée depuis 2009, avec des taux qui ne sont pas descendu en dessous de 5 %. Entre 2008 et 2012, le taux de rénovation moyen s'est établi à plus de 6 %, soit 3 fois plus que le taux moyen des 7 années précédentes qui avait difficilement atteint 2 %. Entre 2008 et 2012, près d'un tiers (32 %) du parc de notre échantillon auraient bénéficié d'une rénovation conséquente (supérieure à 15 €/m², seuil indiqué dans notre questionnaire d'enquête). Une partie de cette évolution est à relier avec les dispositifs d'aides financières à la rénovation des bâtiments avicoles mis en place dans diverses régions durant cette période. Si on considère le type de bâtiments rénovés, on peut constater (figure 2bis) que depuis 4 ans, le rythme des rénovations s'est nettement accéléré pour le parc « standard et certifié », avec des taux variant de 4 à 13 %, tandis que l'augmentation des taux de rénovation du parc « label et bio », plus modérée et moins prononcée, s'est situé entre 1,5 et 4 % sur la même période. Sans surprise, on mesure bien que le parc « standard et certifié » construit toujours moins que le parc « label et bio » mais rénove plus depuis 5 ans.

L'année 2012 permet de vérifier une nouvelle fois la relativement bonne corrélation observée ces dernières années entre les taux de construction et de rénovation. Il se confirme que les deux indicateurs évoluent relativement de concert depuis maintenant 9 ans, et donc rendent en partie compte de l'état de la capacité d'investissement des éleveurs, capacité orientée vers de la rénovation ou de la construction selon le contexte de l'exploitation. L'année 2012 se distingue des années antérieures du fait de son positionnement élevé simultanément sur les constructions et les rénovations.

2. Retour à la croissance du parc « canard à rôti », poursuite de la croissance du parc « label et bio »

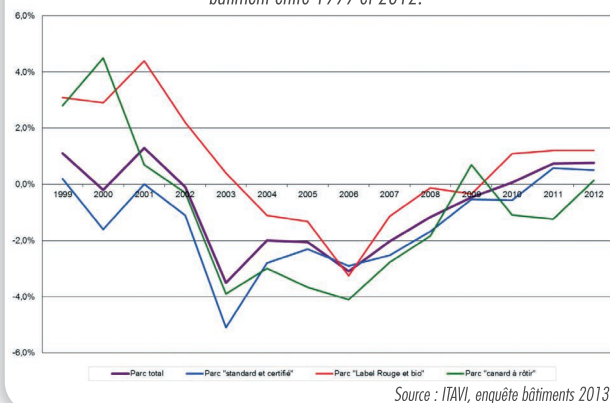
Alors que depuis le début des années 2000 les tendances d'évolution des trois parcs de bâtiments étaient globalement comparables, entre 2009 et

2011, cette relative concordance s'observait moins. L'année 2012 semble marquer un retour à une certaine homogénéité entre les types de parcs de bâtiments.

Depuis 2006, la situation du parc « standard et certifié » n'a cessé de s'améliorer année après année, tout en restant en contraction chaque année. En 2009 et 2010, cette contraction s'était stabilisée autour de 0,5 % par an. En 2011, l'amélioration s'est poursuivie et le parc « standard et certifié » a enfin renoué avec un léger développement net de l'ordre de 0,5 %, situation inédite depuis 1999 (cette année là, le taux de croissance du parc n'avait été que de 0,2 %). L'année 2012 a confirmé cette stabilisation avec des taux très similaires à 2011 et donc un parc en léger développement.

Le parc « label et bio », qui avait déjà retrouvé une légère croissance dès 2010, a confirmé cette orientation en 2012 comme en 2011, avec une troisième année consécutive de croissance nette (1,2 % en 2012 contre 1,0 % en 2010 et déjà 1,2 % en 2011). Les taux de construction et de disparition sont très similaires à 2011, avec des constructions toujours aussi

■ Figure 4bis — Évolution comparée des taux nette d'évolution du parc par type de bâtiment entre 1999 et 2012.



rythmées (2,5 % en 2012 contre 2,4 % en 2011) et des disparitions à un niveau faible (-1,3 % seulement) en comparaison des taux des 12 dernières années.

En 2010 et 2011, le parc « canard à rôti » s'était démarqué en semblant ne pas bénéficier de la bonne dynamique dont profitaient les parcs « standard et certifié » et « label et bio » sur cette période. En effet, après une année 2009 plus favorable (modeste croissance de 0,5 %), le parc « canard à rôti » avait été de nouveau en contraction en 2010 (-1,1 %) et en 2011 (-1,2 %). La situation s'est enfin améliorée en 2012 pour ce parc, avec un retour à l'équilibre, notamment grâce à une diminution des disparitions (de -2,6 % en 2011 à -1,4 % en 2012). En ce sens, la dynamique 2012 du parc « canard à rôti » ressemble assez à l'année 2009 qui avait vu une légère croissance du parc à la faveur d'une forte diminution des disparitions.

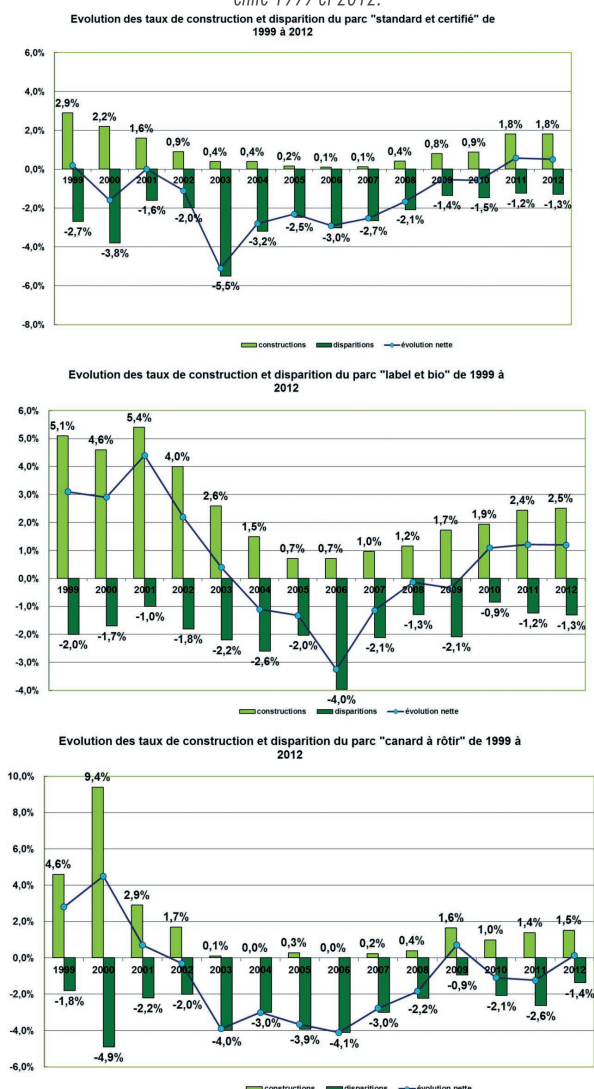
La comparaison des dynamiques nettes des 3 parcs entre 1999 et 2012 (graphique 4bis) montre bien que depuis plus de 10 ans le parc « label et bio » a presque toujours affiché une dynamique nette plus favorable que les parcs « standard et certifié » et « canard à rôti », à l'exception de l'année 2006, année de l'influenza aviaire, où toutes les productions étaient impactées mais le label rouge plus que les autres, et de l'année 2009, où la dynamique du parc « canard à rôti » avait été meilleure. Elle montre également que l'année 2012 marque un retour à une plus grande homogénéité des 3 parcs en termes d'évolution et de positionnement des taux.

3. Des dynamiques régionales toujours contrastées

Au niveau régional (figure 5), les différences dans les dynamiques ont persisté en 2012.

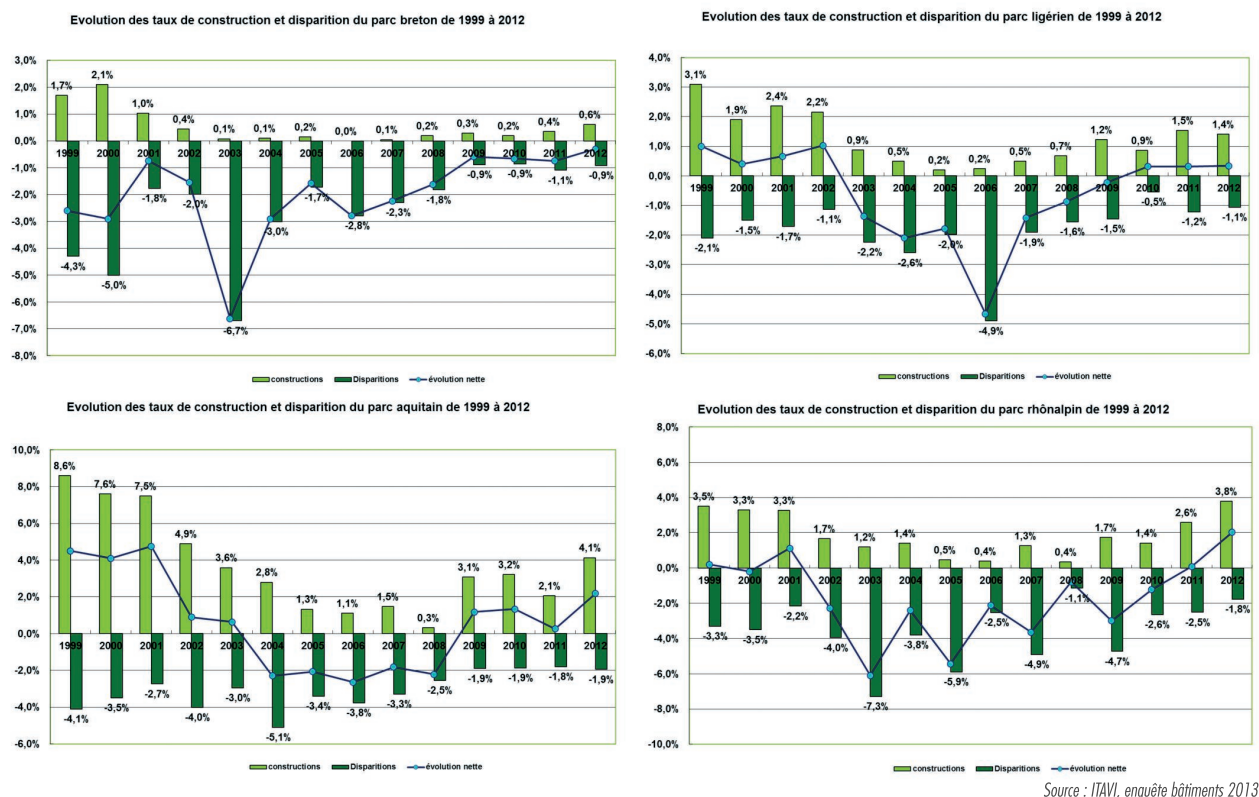
En Bretagne, après 3 années très comparables (2009 à 2011) caractérisées par un parc stable mais toujours en légère contraction (-0,7 %), le parc 2012 a affiché en 2012 une nouvelle amélioration, avec un parc proche de l'équilibre (-0,3 %). Cette amélioration repose à la fois sur une nouvelle hausse des constructions, dont le taux atteint 0,6 % (le meilleur taux pour la région depuis 2001) et un niveau de disparition au plus bas (0,9 % comme en 2009 et 2010). Depuis 4 ans, les taux de construction bretons semblent montrer une tendance à la croissance, tandis que les taux de disparition sont réduits (à peine 1 % en moyenne sur 4 ans). Si le parc s'est

■ Figure 4 — Évolution des taux de construction et de disparition par type de bâtiment entre 1999 et 2012.



Source : ITAVI, enquête bâtiments 2013

■ Figure 5 — Evolution des taux de construction et de disparition dans les principales régions entre 1999 et 2012.



encore contracté ces 4 dernières années, on est néanmoins dans un cycle bien moins morose que durant les années 2002 à 2008.

En région Pays de la Loire, la situation 2012 ressemble trait pour trait à 2011 : un parc en léger développement (+0,3 %), grâce à des constructions qui se maintiennent bien (+1,4 % contre 1,5 % en 2011, les deux meilleurs taux depuis 2002) et des disparitions toujours faibles (1,1 % en 2011 pour 1,2 % en 2011). Les deux années profitent donc bien de la dynamique générale du parc « label et bio » très présent dans la région, mais aussi de l'amélioration de la dynamique des parcs « standard et certifié » et « canard à rôfir ».

En région Aquitaine, le développement du parc avait marqué une pause en 2011, avec notamment un ralentissement des constructions, après deux années de croissance située autour de 1,2 %. L'année 2012 signe un retour à un accroissement net du parc, qui a atteint autour de 2 %, le plus fort niveau depuis 2001. Si les disparitions sont restées stables (1,9 %, le même taux depuis 4 ans), ce sont les constructions qui ont été très dynamiques, avec un taux à 4,1 %, soit le plus fort taux depuis 2002. Il faut rappeler que les taux des constructions sont fréquemment élevés dans cette région dont le parc est très majoritairement dominé par des bâtiments « label et bio », dont une part significative de bâtiments mobiles dont le taux de renouvellement est plus rapide que pour des bâtiments en dur.

Enfin, la région Rhône-Alpes a connu une nouvelle amélioration de la situation de son parc en 2012, pour la 4^{ème} année consécutive. Après avoir été à l'équilibre en 2011, le parc rhônalpin a retrouvé en 2012 une croissance plus que correcte de son parc, avec un taux net d'accroissement autour de 2 %, situation inédite depuis la création de l'enquête. Même à la fin des années 90 et au début des années 2000, la croissance du parc n'avait jamais été si forte, avec des taux qui ne dépassaient pas 1 %. Ce revirement de situation, qui a été amorcé en 2009, a reposé sur une nouvelle accélération des constructions

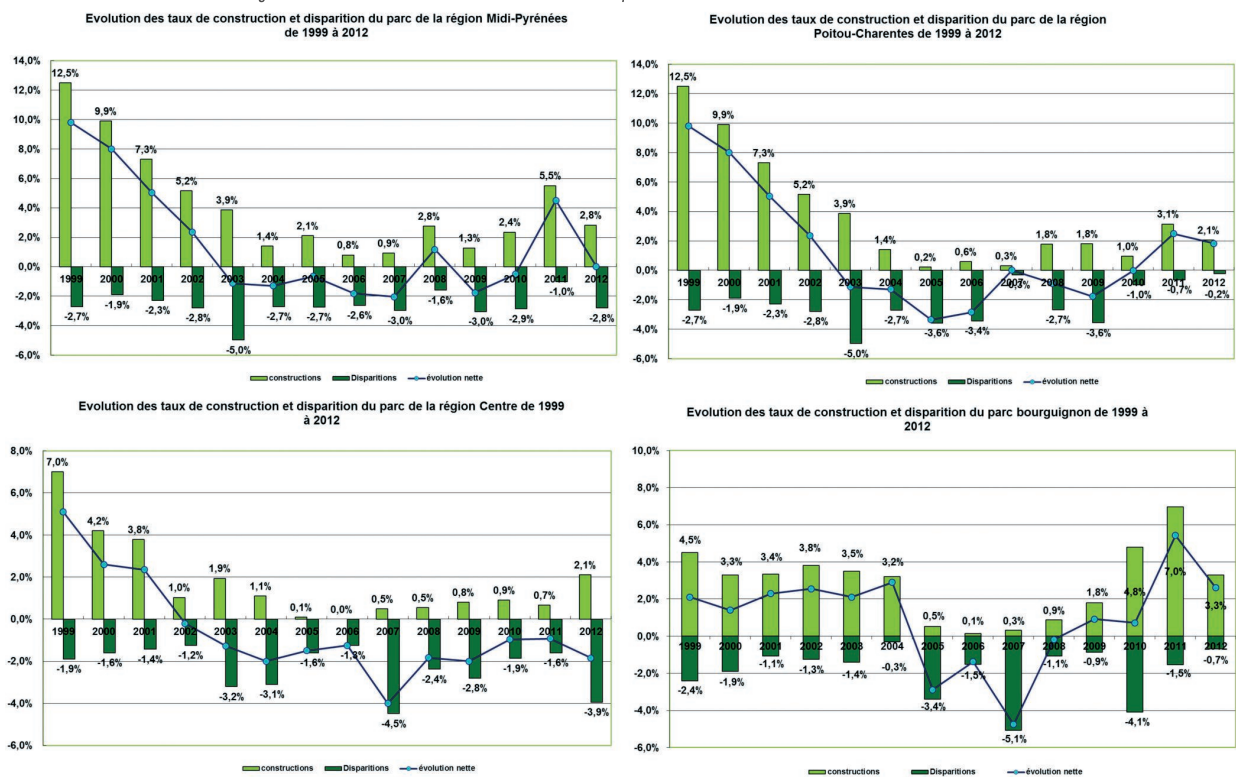
(+3,8 %, en hausse de 1,2 point entre 2011 et 2012) et un nouveau ralentissement des disparitions, dont le taux tombe en dessous de 2 %.

4. Des situations qui s'améliorent plus aussi dans les bassins secondaires

La bonne tendance de 2012, qui a bénéficié à toutes les grandes régions avicoles, a aussi profité aux bassins avicoles secondaires, dont le dynamisme était déjà marqué en 2011. Même si les dimensions plus réduites des parcs tendent à engendrer des variations souvent plus prononcées en pourcentage, il existe dans ces régions un potentiel de production en croissance.

Ainsi, en 2012 les parcs des régions Poitou-Charentes, Bourgogne et Basse-Normandie ont maintenu une croissance nette proche ou supérieure à 2 %, même si les taux ont pu baisser un peu par rapport à 2011 en Bourgogne et Poitou-Charentes par rapport à la très bonne année 2011. Globalement, ces régions affichent des taux de disparition très bas (maximum 0,7 %) et des taux de constructions élevés, entre 2 et 6 %. Le constat est moins riant en région Midi-Pyrénées, dont le parc a « seulement » été à l'équilibre en 2012, après néanmoins une forte croissance en 2011 (+4 % net) : les taux de construction et de disparition sont revenus à des valeurs plus représentatives des années antérieures (2,8 % pour les deux taux). Enfin, une nouvelle fois la région Centre est restée en marge de ces évolutions positives, avec même une dégradation de sa dynamique nette par rapport à 2011 (contraction du parc régional de près de 2 %, soit près de 1 point de plus qu'en 2011) : paradoxalement, en 2012 le taux de construction s'est nettement amélioré, pour atteindre 2,1 % (le meilleur taux depuis 2001) tandis que le taux de disparition a plongé à près de 4 %. En conséquence, le parc de la région Centre est resté pour la dixième année consécutive en contraction, mais on peut y lire un signe positif, puisque le parc résiduel se renouvelle bien mieux que les années précédentes.

■ Figure 6 – Evolution des taux de construction et de disparition dans les bassins secondaires entre 1999 et 2012.



Source : ITAVI, enquête bâtiments 2013

5. Conclusions

L'année 2012 a apporté une nouvelle confirmation de l'embellie qui se dessine depuis maintenant depuis 5 ans. Cette embellie a été en 2012 plus satisfaisante encore qu'en 2011 en ce sens qu'elle a enfin profité à tous les types de bâtiments et à la plupart des régions avicoles. Les taux de construction se sont bien maintenus par rapport à 2011, même dans les régions où le parc s'est encore contracté en 2012, signe d'un réel volontarisme sur les investissements en 2012, ce que confirme également le rythme très élevé des rénovations. Les taux de disparition sont restés presque partout au plus bas, à des valeurs parfois si faibles qu'elles peuvent interroger sur la capacité à conserver ces niveaux sur le long terme, même si le rythme élevé des rénovations peut expliquer les faibles disparitions. Quoi qu'il en soit, il y a donc de belles raisons de savourer cette année 2012 comme l'une des meilleures années en ce qui concerne la dynamique du parc depuis plus de 10 ans.

On aurait pu espérer que cette dynamique amorce un cycle favorable et durable, et la satisfaction aurait été complète. C'était sans compter sur le séisme qui est intervenu courant 2013 sur la filière poulet export. A l'heure où l'enquête sur le parc 2013 débute, il est difficile de croire que les résultats de 2013 ne seront pas déjà impactés par le climat de morosité qui s'est installé notamment sur l'ouest de la France, malgré l'inertie qui caractérise les cycles d'évolution du parc (inertie plus prononcée toutefois sur les décisions de construction que sur les arrêts d'activité). Et il y fort à parier que cet impact se répercutera aussi sur l'année 2014 au moins, tant ces cycles d'évolution du parc (et les décisions d'investissements qui les sous-tendent) s'inscrivent dans le temps long et se nourrissent de la confiance des opérateurs sur le long terme.

Modalités et déroulement de l'enquête

Parc de bâtiments d'élevage de volailles de chair

L'enquête sur le parc de bâtiments de production de volailles de chair, qui suit chaque année le même protocole, est réalisée auprès de tous les opérateurs de la filière volailles de chair qui assurent la gestion de plannings de production en France. Elle porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair en filière organisée à l'exclusion des élevages de palmipèdes gras (ateliers de gavage et de prêt à gaver) et des élevages de gibier.

La collecte des informations est réalisée sous la forme d'un questionnaire adressé à chaque organisation de production. L'envoi postal est relayé et appuyé par les observatoires avicoles régionaux de l'ITAVI et par certains correspondants régionaux de l'ITAVI dans les associations avicoles ou autres organisations professionnelles.

Les informations demandées aux organisations de production portent sur :

- la superficie du parc de bâtiments au 31 décembre de l'année d'étude (31 décembre 2012 en l'occurrence)

- les nouvelles constructions réalisées en 2012
- les disparitions définitives de bâtiments en 2012
- les rénovations en 2012 (pour l'enquête sur le parc de volailles de chair)

Dans le cas de sinistres intervenant sur des bâtiments (incendie par exemple), qui se traduisent par une reconstruction du bâtiment, les superficies sont comptées successivement en disparition, puis en reconstruction. En effet, le bâtiment reconstruit n'a pas nécessairement les mêmes caractéristiques que le bâtiment disparu (agrandissement par exemple), et sur un plan fonctionnel correspond aux performances d'un bâtiment neuf.

Pour tous ces éléments, les superficies doivent être distinguées par département et par type de bâtiments selon trois catégories suffisamment distinctes et peu interchangeables pour éviter les difficultés liées au changement de destination de bâtiments (« standard et certifié », « label et biologique », « canard à rôti »).